

ANNEXE VI
Dispenses d'épreuves
Certificat d'aptitude professionnelle spécialité Accompagnant éducatif petite enfance

Seules les certifications et diplômes mentionnés sur la première ligne peuvent donner accès à dispenses

Epreuves du CAP AEPE	Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CP JEPS) mention « animateur d'activités et de vie quotidienne »	Titre Assistant (e) de vie aux familles	Brevet d'études professionnelles agricoles Services aux personnes	CAP Services aux personnes et vente en espace rural	BEP Accompagnement, soins et services à la personne	Mention complémentaire Aide à domicile
Ministère responsable de la certification	<i>Sports</i>	<i>Emploi</i>	<i>Agriculture et alimentation</i>	<i>Agriculture et alimentation</i>	<i>Education nationale et jeunesse</i>	<i>Education nationale et jeunesse</i>
EP1 : Accompagner le développement		Dispense	Dispense	Allègement (de formation)	Dispense	
EP2 : Exercer son activité en accueil	Dispense				Dispense	
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel		Dispense	Dispense	Dispense		Dispense

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0300 du 12/12/2020 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/journal-officiel/30300)